ACADEMIE DE CAEN RECTORAT

DIVISION DE L'EXPERTISE FINANCIERE ET JURIDIQUE
Bureau de la coordination paye (DEFIJ 2)

Rémunérations Note aux gestionnaires N° 2013/18 bis

Calendrier paye JANVIER 2014

Acomptes

ANNEE 2014 MOIS	RECEPTION TG DOC. MANUELS (service perte d'emploi)	CONSTITUTION FICHIERS (Applications nationales)	DATE DE VALEUR (1)	MOIS DE RECUPERATION
	Lundi 6 janvier 2014	Lundi 6 janvier 2014	Mercredi 15 janvier 2014	JANVIER 2014
JANVIER 2014	Mercredi 8 janvier 2014	Jeudi 9 janvier 2014	Lundi 20 janvier 2014	FEVRIER 2014
2014	Lundi 20 janvier 2014	Mardi 21 janvier 2014	Jeudi 30 janvier 2014	FEVRIER 2014
		Mercredi 29 janvier 2014		
	Mercredi 29 janvier 2014	Jeudi 30 janvier 2014	Lundi 10 février 2014	FEVRIER 2014

(1) Les dates de règlement des acomptes n'ont qu'une valeur indicative

NOTA BENE : le Rectorat est fermé les 26, 27 décembre 2013 et 2, 3 janvier 2014

Pave tous SIRH (sauf EPP Public)

MOIS	CONSTITUTION DU FICHIER PAYE	DATE DE REGLEMENT
JANVIER 2014	LUNDI 23 DECEMBRE 2014 (14H)	MERCREDI 29 JANVIER 2014

Paye EPP Public

<u> </u>					
MOIS	CONSTITUTION DU FICHIER PAYE	DATE DE REGLEMENT			
JANVIER 2014	LUNDI 30 DECEMBRE 2013 (14H)	MERCREDI 29 JANVIER 2014			

<u>RAPPEL</u>: - les pièces justificatives doivent être fournies dans le même ordre que le listing et produites le même jour que le support informatique

- les SAR doivent rester exceptionnels et <u>obligatoirement</u> transiter par le bureau de la coordination paye chargé de leur transmission au service rémunération de la DRFIP

Remontée des fichiers mouvements 60 : mardi 7 janvier 2014 (précompte des absences pour fait de grève)

Pour le Recteur et par délégation Le chef du Bureau de la Coordination paye